

AVENANT NUMÉRO 3 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE ET LE SYNDICAT MIXTE OUVERT VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE DE L'INDRE-ET-LOIRE

Entre les soussignés

La Région Centre-Val de Loire, représentée par Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional, dûment habilité à signer cet avenant à la convention par délibération n° en date du 15 octobre 2025

Ci-après, dénommée « la Région »,

d'une part,

Et

Le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique représenté par Madame Sylvie GINER, Présidente, dûment habilitée à signer le présent avenant par délibération n° 10 en date du 24 septembre 2025

Ci-après, dénommé « le Syndicat »

d'autre part,

Vue la convention de financement initiale entre la Région Centre Val de Loire et le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique sur le territoire de l'Indre-et-Loire, approuvée en Conseil Syndical le 17 octobre 2017 et signée le 26 octobre 2017

Vu l'avenant numéro 1 à la convention de financement entre la Région Centre Val de Loire et le Syndicat Mixte Ouvert et le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique sur le territoire de l'Indre-et-Loire, approuvée en Conseil Syndical le 28 mai 2018 et signée le 29 août 2018

Vu l'avenant numéro 2 à la convention de financement entre la Région Centre Val de Loire et le Syndicat Mixte Ouvert Ouvert Val de Loire Numérique sur le territoire de l'Indre-et-Loire, approuvée en Conseil Syndical le 13 décembre 2022 et signée le 13 décembre 2022

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet de dresser le bilan définitif du financement, par la Région Centre Val de Loire pour le Département d'Indre-et-Loire, du projet Très Haut Débit porté par le SMO Val de Loire Numérique :

Article 2 : Coût réel consolidé du projet et de ses différentes composantes

Les parties s'accordent sur le montant réel et définitif des subventions d'investissement dues par la Région Centre Val de Loire pour le Département d'Indre-et-Loire, au vu de la réalité des déploiements, du cadre conventionnel en vigueur et des différentes composantes du projet Très Haut Débit

2.1 : coût global de l'opération

Le coût global du projet sur le département d'Indre-et-Loire est de 293 540 164 €

264 525 438 € sont apportés par la société délégataire Val de Loire Fibre en Indre-et-Loire. La part publique s'élève quant à elle à 29 014 726 €, ce qui représente 10 % du coût global.

2.2 détail de la contribution de la Région Centre Val de Loire pour le Département d'Indre-et-Loire

Après déduction des contributions de l'Etat, du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et des EPCI d'Indre-et-Loire, la part résiduelle pour la Région Centre Val de Loire pour le Département d'Indre-et-Loire est de 3 627 332 €

Le plan de financement global du projet permettant de visualiser la part de la Région Centre Val de Loire en Indre-et-Loire par rapport aux autres contributeurs est décrit à l'Annexe 1 au présent avenant

Ce coût se décompose comme suit :

b - Composante "Inclusion Numérique"

Cette composante du projet consistait à contribuer au financement - jusqu'à concurrence de 450 € par foyer éligible au dispositif - de solutions alternatives à la fibre optique (satellite ou 4G principalement) pour les foyers qui ne sont pas éligibles à la fibre ou dont le débit DSL est inférieur à 8 Mbit/s.

Ce dispositif a permis de financer 386 installations en Indre-et-Loire

Le coût réel consolidé de cette composante pour la Région Centre Val de Loire en Indre-et-Loire est de **69 530 €**.

c - Composante “Desserte de sites prioritaires”

Cette composante du projet consistait à réaliser des dessertes optiques dédiées de type FTTO (Fiber To The Office) pour un certain nombre de sites qui ne pouvaient pas attendre l'arrivée du réseau mutualisé (FTTH ou FTTE)

Cela a permis de financer les études et les travaux relatifs à la desserte de 29 sites en Indre-et-Loire dont 28 collèges et 1 autre site à vocation économique (zones d'activités, entreprises, ...)

Le coût réel consolidé de cette composante pour la Région Centre Val de Loire en Indre-et-Loire est de **118 251 €**.

d - Composante “Réseau de fibre mutualisé FTTH”

Cette composante du projet consistait à déployer le réseau mutualisé (FTTH = Fiber To The Home ou FTTE= Fiber To The Entreprise) de manière à rendre éligible chacun des logements et chacun des locaux à vocation professionnelle de la zone d'initiative publique.

Cela a permis de financer les études et les travaux relatifs à la réalisation de 203 871 prises FTTH ou FTTE en Indre-et-Loire.

Le coût réel consolidé de cette composante pour la Région Centre Val de Loire en Indre-et-Loire est de **3 439 551 €**.

Article 3 : Détermination du trop perçu

la Région Centre Val de Loire ayant déjà versé au Syndicat la somme de 7 041 308 € pour l'Indre-et-Loire, il est mis en évidence un trop perçu par le Syndicat sur ce projet de **3 413 976 €** correspondant à 7 041 308 - 3 627 332.

Article 4 : Échéancier de remboursement du trop perçu

Le tableau ci-après décrit l'échéancier de remboursement de ce trop perçu de **3 413 976 €**, par le Syndicat, à la Région Centre Val de Loire pour l'Indre-et-Loire

Au 1er décembre 2025 : 1 621 547 €

Au 1er juillet 2026 : 695 054 €

Au 1er juillet 2027 : 701 876 €

Au 1er juin 2029, dans les conditions définies à l'article 5 : 395 499 €

Article 5 : Cas particulier de l'échéance de remboursement 2029

Un risque a été identifié de non perception par le Syndicat de la totalité des 38 897 705 € prévus au titre de la contribution apportée par l'État au titre du FSN (Fonds pour la Société Numérique)

Il est en revanche considéré comme certain la perception par le Syndicat d'au moins 36 897 705 € de la part de l'Etat au titre du FSN.

La différence constitue une provision pour risque de 2 000 000 € environ à laquelle les différents contributeurs publics du projet acceptent de participer. La part de la Région Centre Val de Loire en Indre-et-Loire dans cette provision est établie à 395 499 €

Le montant à verser au 1er juin 2029 sera déterminé au vu du bilan des contributions réelles et définitives attendues de l'Etat au 31 décembre 2028 selon la formule suivante :

Montant versé par le Syndicat à la Région Centre Val de Loire en Indre-et-Loire en 2029 = $395\,499 \times (\text{part complémentaire FSN réellement versée} / 2\,000\,000)$ étant entendu que la part complémentaire est la différence entre 38 897 705 et la somme réellement perçue de l'État.

ANNEXE 1 : Caractéristiques et plan de financement global du projet en Indre-et-Loire

1.1 Les caractéristiques globales du projet en Indre-et-Loire

Valorisation opérationnelle du projet					
Différentes composantes du projet	Inclusion Numérique	Sites prioritaires		Montée en débit	Réseau FTTH
		Nb de foyers subventionnés	Nb de collèges étudiés ou desservis		
Unité d'œuvre				Nb de sites réalisés	Nb de prises à desservir
Territoires					
CC Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher	36	1			13 405
CC Castelernaudois	12	1			9 386
CC Chinon Vienne et Loire	8	2			16 105
CC Gâtine-Racan	22	2	1		12 610
CC Loches Sud Touraine	76	7			39 211
CC Touraine Est Vallées	26	2			20 607
CC Touraine Ouest Val de Loire	36	3			18 140
CC Touraine Val de Vienne	16	4			28 949
CC Touraine Vallée de l'Indre	51	4			22 812
CC Val d'Amboise	99	2			17 298
Tours Métropole Val de Loire	4	0			5 348
total	386	28	1	0	203 871

Valorisation financière du projet					
Investissements correspondants	Inclusion Numérique	Sites prioritaires	Montée en débit	Réseau FTTH	total
Territoires					
CC Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher	13 800,00 €	12 663 €		19 267 861 €	19 294 323,73 €
CC Castelernaudois	4 604,00 €	18 287 €		13 491 096 €	13 513 986,92 €
CC Chinon Vienne et Loire	3 053,00 €	24 011 €		23 148 743 €	23 175 806,79 €
CC Gâtine-Racan	8 312,00 €	26 674 €		18 125 157 €	18 160 142,57 €
CC Loches Sud Touraine	29 416,00 €	34 474 €		56 360 469 €	56 424 359,02 €
CC Touraine Est Vallées	10 018,00 €	83 469 €		29 619 754 €	29 713 241,28 €
CC Touraine Ouest Val de Loire	13 656,00 €	37 840 €		26 073 778 €	26 125 273,97 €
CC Touraine Val de Vienne	6 224,00 €	47 457 €		41 610 242 €	41 663 923,48 €
CC Touraine Vallée de l'Indre	19 726,00 €	45 400 €		32 789 141 €	32 854 267,30 €
CC Val d'Amboise	38 184,00 €	24 479 €		24 863 518 €	24 926 180,72 €
Tours Métropole Val de Loire	1 637,00 €			7 687 021 €	7 688 658,20 €
total	148 630 €	354 754 €	0 €	293 036 780 €	total coût opération 37 293 540 164 €

1.2 Le Plan de financement du projet en Indre-et-Loire

Répartition part privée / Part publique en Indre-et-Loire

	Coût de l'opération	Part délégataire		Total Part Publique	
		En Valeur	En %	En Valeur	En %
Inclusion numérique	148 630	0		148 630	
Desserte sites prioritaires	354 754	0		354 754	
Montées en débit	0	0		0	
Réseau Fibre mutualisé (FTTH)	293 036 780	264 525 438		28 511 342	
total	293 540 164	264 525 438	90%	29 014 726	10%

Détail de la part publique en Indre-et-Loire

	Financement Etat (FSN)		Financement Europe (FEADER)		Financement Région RCVL (divers)		Financement CD 37		Financement EPCI 37	
	En Valeur	En % part publique	En Valeur	En % part publique	En Valeur	En % part publique	En Valeur	En % part publique	En Valeur	En % part publique
Inclusion numérique	9 570		0		69 530		69 530		0	
Desserte sites prioritaires	0		0		118 251		236 503		0	
Montées en débit	0		0		0		0		0	
Réseau Fibre mutualisé (FTTH)	18 123 158		0		3 439 551		3 820 845		3 127 788	
totaux	18 132 728	62%	0	0%	3 627 332	13%	4 126 878	14%	3 127 788	11%

1.3 Plan de financement global du projet

Répartition part privée / Part publique sur l'ensemble du projet

	Coût de l'opération	Part délégataire		Total Part Publique	
		En Valeur	En %	En Valeur	En %
totaux	574 859 290	508 702 766	88%	66 156 522	12%

Détail de la part publique sur l'ensemble du projet

Financement Etat (FSN)		Financement Europe (FEADER)		Financement Région RCVL (divers)		Financement CD 37		Financement CD 41		Financement EPCI 37		Financement EPCI 41	
En Valeur	En % part publique	En Valeur	En % part publique	En Valeur	En % part publique	En Valeur	En % part publique	En Valeur	En % part publique	En Valeur	En % part publique	En Valeur	En % part publique
38 897 705	59%	1 684 000	3%	8 524 939	13%	4 126 878	6%	7 761 659	12%	3 127 788	5%	2 033 553	3%